

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers

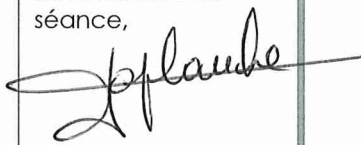
En exercice	17
Présents	13
Absents	4
Pouvoirs	1
Votants	14
Pour	14
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
3 septembre 2024

Date d'affichage :
3 septembre 2024

Délibération D2024_056
Recrutement d'agents
contractuels de
remplacement

La secrétaire de
séance,



Mme LAPLANCHE

Le Maire,



Robert AGUETTAZ

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

Publié le 13/09/2024

Berger
Levrault

ID : 073-217303288-20240909-D2024_056-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 9 septembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. AGUETTAZ Robert, M. ANDUGAR Sandrine, M. BELLOT Julie, M. CARRON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme THUILLIER Marlène..

Pouvoir(s) : M. ANDREYS donne pouvoir à Mme ANDUGAR

Absent(s) : Jane GINET, Christian PLUCHE, Marianne SPIRITO

Secrétaire de séance : Madame Delphine LAPLANCHE a été désignée secrétaire de séance.

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-13 ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;

Sur le rapport de Monsieur le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du C.G.F.P. pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.
- **DIT** que Monsieur le maire sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunérations des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.